



Ubérisation et économie collaborative: Évolutions récentes dans l'Union européenne et ses États membres

Journée internationale de jeunes chercheurs

Mercredi 17 janvier 2018

Organisation:

Araceli Turmo, Maître de conférences, Université de Nantes Max Baumgart, Doctorant, Université de Cologne et Université de Bâle

Présidence:

Fabrice PICOD, Professeur, Directeur du Centre de Droit européen, Université Panthéon-Assas, Paris II



Amphithéâtre (1er étage)

Centre de droit européen, Université Panthéon-Assas, Paris II 28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Inscription obligatoire auprès de : <u>bernadette.lafon@u-paris2.fr</u>

Questions scientifiques: <u>araceli.turmo@univ-nantes.fr</u>

PROGRAMME

9h30-9h50: Accueil des participants

10h00-10h15 : Propos introductifs (Professeur Fabrice Picod, Université Panthéon-

Assas)

10h15-11h15 : Première table ronde : Définition et gouvernance des phénomènes associés à l'économie collaborative

- Primavera DE FILIPPI (Chercheuse, CERSA/CNRS et Chercheuse associée, Berkman Center, Harvard University): *Blockchain Technologies: Toward a Decentralised Governance of Digital Platforms?*
- David MASSÉ (MCF, Paris Tech) : La notion d'économie collaborative : difficultés de définition et enjeux pour la régulation
- Discutante : Araceli TURMO (MCF, Université de Nantes, membre du DCS, UMR CNRS 6297)

Débat

11h15-11h30: Pause café

11h30-12h45 : Deuxième table ronde : Développement de régimes spécifiques qualifiant et encadrant l'économie collaborative

- Julie Charpenet (Doctorante, Université de Nice) : La qualification juridique de la plateforme collaborative en droit français
- Harmonie SALA (Doctorante, Université Panthéon-Assas) : *L'existence d'un régime spécifique de l'économie collaborative en droit français*
- Ljupco Grozdanovski (Assistant post-doctorant, Université de Neuchâtel et Collaborateur de recherche, Université de Genève) : L'opportunité d'un régime spécifique en droit de l'Union européenne relatif à l'économie collaborative
- Discutant : Edouard DUBOUT (Professeur, Université Panthéon-Assas)

Débat

12h45-14h00 : Déjeuner

14h00-15h40 : Troisième table ronde : Appréhension des plateformes numériques par les droits nationaux

- Max Baumgart (Doctorant, Université de Cologne et Université de Bâle) : Innovations in the Transport Sector Under German Law
- Barbara Gomes (Doctorante, Université Paris-Nanterre) : *La régulation juridique des plateformes numériques de travail en droit français*
- Chloé Leduque (Doctorante, Université Lyon 3) : L'encadrement des plateformes collaboratives par le droit des affaires français
- Gilberta Qosja (Doctorante, Université de Flensburg, Visiting Scholar, Max Planck Sciences Po Paris): *The Application of British Labour Law in the Platform Economy Regulations: The Uber Technologies Inc. Case*
- Discutant : Stéphane DE LA ROSA (Professeur, Université Paris-Est Créteil)

Débat

15h40-16h00 : Pause café

16h00-17h15 : Quatrième table ronde : Appréhension des plateformes numériques par le droit de l'Union européenne

- Mathieu Le Soudéer (Docteur, Université Panthéon-Assas) : La contribution du droit européen de la concurrence à la structuration des marchés affectés par l'« ubérisation » de l'économie
- Perrine Simon (Docteur, Université Paris-Est Créteil et Université du Luxembourg) : *Uber saisi par le droit du marché intérieur*
- Discutant : Francesco MARTUCCI (Professeur, Université Panthéon-Assas)

Débat